



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Paris, le 19 mai 2026

Nos Réf. : D-26-012681

Madame Laurence Cristol, Monsieur Luc Broussy,

Notre pays est aujourd'hui confronté à une transition démographique qui modifiera durablement les besoins, les attentes et les parcours de vie de nos concitoyennes et concitoyens. Dans les prochaines décennies, le vieillissement de la population constituera l'un des principaux défis collectifs auxquels notre pays devra répondre. Cette évolution n'est pas seulement une question sociale ou médico-sociale ; elle interroge notre modèle de solidarité, notre organisation territoriale, notre politique du logement, notre système de santé ainsi que la place que nous accordons à nos aînés dans la société.

Parce que le vieillissement est d'abord le fruit des progrès médicaux, sociaux et humains accomplis par notre pays, nous devons changer de regard sur cette réalité démographique. Vieillir est une chance, tant individuelle que collective. Notre responsabilité est désormais d'anticiper cette transition afin de permettre à chacun de vivre plus longtemps dans les meilleures conditions possibles, dans le respect de ses choix de vie, de son autonomie et de sa dignité.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité engager la mobilisation France Autonomie et installer prochainement la Conférence nationale de l'autonomie. Cette démarche doit permettre de réunir l'ensemble des acteurs concernés afin de construire collectivement les réponses aux défis qui nous attendent. Je suis convaincue que ces réponses ne pourront être élaborées durablement sans les territoires, sans les professionnels, sans les aidants et, surtout, sans les personnes âgées elles-mêmes. Nous devons sortir d'une logique descendante pour privilégier une démarche fondée sur la concertation, la co-construction et l'intelligence collective.

Afin de préparer les travaux de cette Conférence nationale de l'autonomie et de nourrir les réflexions qui devront guider l'action publique dans les années à venir, j'ai décidé de vous confier une mission conjointe.

Vos parcours, vos expériences et votre engagement de longue date sur les questions du vieillissement, de l'autonomie et de l'accompagnement des personnes âgées font de vous des personnalités particulièrement qualifiées pour conduire cette mission. Je souhaite que vous puissiez recueillir les analyses, les attentes et les propositions de l'ensemble des parties prenantes, en vous appuyant sur les travaux du comité de pilotage ainsi que sur ceux des différentes rencontres thématiques qui seront organisées en lien avec mon cabinet. Vous pourrez également procéder à toute audition ou consultation que vous jugerez utile afin d'enrichir la réflexion collective et d'assurer la plus large représentation possible des acteurs concernés.

Je vous demande d'apporter votre expertise aux débats, de faire émerger des pistes de réflexion et de contribuer à la construction de propositions susceptibles de préparer notre pays aux conséquences du vieillissement démographique. Je souhaite également que vous assuriez la synthèse des travaux conduits dans le cadre de cette mobilisation et que vous présentiez, lors de la Conférence nationale de l'autonomie, les principales orientations et recommandations qui en seront issues.

Vos travaux devront proposer des évolutions des politiques de prévention de la perte d'autonomie et du vieillissement en bonne santé, qui constituent un levier essentiel pour préserver l'autonomie le plus longtemps possible. La promotion de l'activité physique, de la nutrition, la lutte contre l'isolement, la prévention des chutes ainsi que le déploiement des démarches de repérage précoce des fragilités devront nourrir votre réflexion.

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le traitement des données est nécessaire à la gestion de la demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), l'intervenant peut exercer ses droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies> et <https://solidarites.gouv.fr/donnees-personnelles-et-cookies>

La place des personnes âgées dans notre société devra également être au cœur de vos travaux. Trop souvent encore, elles sont regardées à travers le seul prisme de la dépendance ou de la fragilité. Je souhaite que vous formuliez des propositions permettant de renforcer leur participation aux décisions qui les concernent et de mieux reconnaître leur contribution à la vie sociale, associative, économique et citoyenne de notre pays.

Votre mission devra également examiner les moyens de mieux soutenir les aidants, dont le rôle est indispensable à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Les enjeux de reconnaissance, de soutien et de répit devront être pleinement pris en compte.

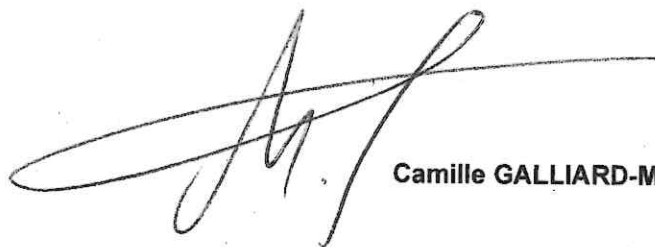
Je souhaite par ailleurs que votre réflexion porte sur l'adaptation de notre cadre de vie au vieillissement de la population. Les questions relatives au logement, à l'aménagement des villes et des territoires, à l'accessibilité des services et à l'organisation des mobilités devront être appréhendées dans une approche globale visant à favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes âgées.

L'évolution de l'offre d'accompagnement devra également faire l'objet d'une attention particulière. Alors que la très grande majorité de nos concitoyens expriment le souhait de vieillir à domicile, il est nécessaire de penser de manière cohérente l'articulation entre l'accompagnement à domicile, les différentes formes d'habitat intermédiaire et les établissements. Je souhaite que vous puissiez identifier les évolutions nécessaires afin de mieux répondre à la diversité des parcours et des choix de vie.

Enfin, comme vous le savez, les établissements ont un rôle essentiel à jouer. Les EHPAD d'aujourd'hui ne sont déjà plus ceux d'hier. Partout sur le territoire, des équipes innovent, ouvrent leurs établissements sur leur environnement, développent des projets intergénérationnels, renforcent leurs liens avec les acteurs du domicile et de la santé de proximité. Ces initiatives dessinent progressivement un nouveau modèle que nous devons accompagner et amplifier. L'ambition portée à travers leur changement de nom en Maisons France Autonomie s'inscrit dans cette dynamique. Il ne s'agit pas simplement de faire évoluer leur nom. Il s'agit de reconnaître la transformation déjà engagée et de construire des lieux davantage ouverts, davantage intégrés à leur territoire et davantage tournés vers les attentes des personnes qui y vivent. Vos travaux permettront de structurer cette nécessaire transformation en Maisons France Autonomie.

Vous conduirez cette mission en lien étroit avec mon cabinet, la Direction générale de la cohésion sociale, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa) ainsi qu'avec l'ensemble des administrations et opérateurs concernés. Vos conclusions me seront remises avant la tenue de la Conférence nationale de l'autonomie afin d'éclairer ses travaux et de contribuer à la définition d'une stratégie pragmatique et ambitieuse. Afin de vous permettre de mener à bien votre mission, vos frais de déplacements seront pris en charge et vous bénéficierez d'un soutien appuyé de mon cabinet.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et sur la qualité de votre expertise pour mener à bien cette mission essentielle pour l'avenir de notre pays et je vous prie de croire, chère Laurence, cher Luc, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.



Camille GALLIARD-MINIER